

# Woodenha : une valeur ajoutée pour le bois qui arrive à Nantes

*Le port autonome de Saint-Nazaire, au terminal de Nantes-Chaviré, vient de s'enrichir d'une nouvelle entreprise, Woodenha, holding qui chapeaute 2 sociétés : Dryenha pour le séchage sous vide de bois et Indenha pour leur densification. Son but est de vendre aux industriels et aux négociants un service de mise en valeur du bois.*

**N**ouvellement installée près de Nantes, la première place d'importation et de négoce de bois exotiques, l'entreprise Woodenha est dirigée par Jean-Baptiste Aurel qui explique le choix de son implantation : « Je ne comprenais pas pourquoi une place comme le port de Cheviré n'avait pas de séchoir sous vide. Pourtant tout le monde lutte pour avoir du bois sec dans les meilleurs délais. Et je sais que les industriels ont intérêt à ne pas avoir de rupture dans leurs approvisionnements de bois séché. Mon offre complète celle de séchage traditionnel sur cette zone ». Dryenha propose de sécher des feuillus de pays, des résineux en grosses sections, mais surtout les bois exotiques qui arrivent au port grâce au système sous vide. « Le contexte réglementaire, avec l'Eurocode 5, oblige de faire sécher le bois à 20% d'humidité. Comme les scieurs français sont, en général, mal équipés, il y a de véritables opportunités pour des entreprises proposant de le faire en externe. "Les clients ?" Surtout des importateurs et des négociants. Certains ont un besoin urgent de bois sec, d'autres possèdent des bois difficiles à sécher. C'est impor-

tant d'être spécialiste dans son domaine. Les industriels cherchent à diminuer leurs stocks pour travailler à flux tendus. Ils souhaitent aussi externaliser, car cela leur évite de gros investissements dans des machines et des techniques. »

## Vitesse de séchage augmentée

Dryenha, société de prestation de services industriels utilise un séchoir sous vide continu de la marque Eberl. L'effet du vide est de baisser la pression de l'atmosphère ambiante. Cette dépression abaisse la température d'ébullition de l'eau et donc augmente sa vitesse d'évaporation, tout en accélérant sa circulation du centre vers l'extérieur. La vitesse de séchage s'en trouve considérablement augmentée.

Ce séchoir est performant « surtout pour descendre de 30 à 18 % d'humidité, car il y a la vitesse et la qualité ». Il mesure, en distance utile, 1,25 m de largeur, 2,5 m de hauteur pour 18 m de longueur, « soit l'équivalent d'un camion ». Une pompe à chaleur prend le relais de la résistance élec-

trique, ce qui évite l'installation d'une chaudière et donc « l'utilisation d'énergie fossile et les rejets de CO<sub>2</sub> ». De plus, il ne nécessite pas de branchement d'eau, car il la collecte grâce à un condensateur et la stocke d'un cycle à un autre. Il est contrôlé par un automate, gérable à distance par internet, donc « de n'importe où dans le monde ». Le but est aussi de garder contact avec la société Eberl pour améliorer les cycles et les performances du séchoir : « Une piste d'innovation serait d'arriver à la mise au point de sondes, pour contrôler le degré d'humidité du bois, raccordées sans fil à l'automate. »

Cette technique est plus onéreuse que les traditionnelles mais permet au client de retomber sur ses pattes car elle « sèche 3 à 7 fois plus vite que les méthodes traditionnelles. Par exemple quand il faudrait normalement 3 mois, je mets 15 jours voir 3 semaines maximum ». Elle limite par ailleurs les risques de dégradation du bois, c'est-à-dire oxydation, déformation, moisissures ou bleuissement.

## Densifier le bois, une corde supplémentaire à l'arc Woodenha

La deuxième partie de l'activité de Woodenha sera celle de la densification des bois qui se fera par le biais de la société Indenha. Dans des locaux de 600 m<sup>2</sup>, en cours d'installation, et avec une machine autoclave, Indenha proposera des services d'imprégnation du bois avec un biopolymère d'amidon, issu du maïs, « pour sa proximité avec les macromolécules de cellulose ». Une fois imprégnés, les bois seront à nouveau séchés « pour permettre la polymérisation des fluides » et retrouver le degré d'humidité souhaité. L'intérêt de la densification est d'améliorer les caractéristiques mécaniques du bois, sa résistance au feu et son usinabilité, sans dégager de composés organiques volatils. De plus, toujours avec l'idée de valoriser le matériau, les bois pourront être teintés dans la masse, principalement ceux ayant subi des bleuissements



« donc moins valorisables que d'ordinaire ». Jean-Baptiste Aurel insiste sur le fait que « ce n'est pas un traitement du bois, dans le sens utilisation de produits biocides. Les produits ne sont ni dangereux, ni toxiques et ont un impact neutre sur l'environnement ».

Sa démarche marketing et commerciale se tourne vers des partenaires employant des bois FSC, PEFC ou « en provenance de forêts gérées durablement ». Il défend l'utilisation des bois tropicaux : « Depuis quelques années, il y a une volonté de la part des importateurs de s'inscrire dans une démarche éco responsable, tant écologiquement qu'économiquement. Les pays tropicaux ont besoin d'exploiter et de faire fructifier leurs ressources. Parfois le bois est leur seul activateur économique. »

Pour créer ces trois sociétés, Jean-Baptiste Aurel a reçu le soutien de l'Atlantique Business Angel Booster, une association nantaise de mise en relation entre des porteurs de projets et des "business angels", souvent des chefs d'entreprise ou des managers expérimentés : « Outre le fait qu'ils aient



investi dans mon projet, je reçois des conseils de personnes compétentes dans la gestion d'entreprise. De plus ils m'aident en partageant leur expérience professionnelle et leurs réseaux. » S'ils ne se font pas rémunérer pour leurs services, ils travaillent à la réus-

site de la société pour revendre, plus tard, leurs parts avec une plus-value. La loi Tépa, d'août 2007, met en œuvre des défiscalisations pour ceux qui investissent du temps et de l'argent dans ces projets. ■